Jean-Baptiste Castor Fabre

Éléments biographiques

Né à Sommières le **26 mars 1727** et mort à Celleneuve le **6 mars 1783**, **Jean-Baptiste Castor Fabre** est un **ecclésiastique** et **écrivain** actif dans différentes paroisses autour de Montpellier durant la **seconde moitié** du **XVIIIe siècle**. Issu d'une famille modeste mais alphabétisée (ses parents sont maître et maitresse d'école), il reçoit la tonsure en 1739 avant d'être ordonné prêtre à Nîmes en **1752**, nommé vicaire à **Aubais** (1753-1755) puis, successivement, **curé à la portion congrue** (percevant un revenu fixe du décimateur en titre) de **Vic** (1755-1756), **Castelnau** (1756-1765), **Le Crès (**curé-prieur**,** 1765-1769), **Montels-les-Montpellier** (ancienne paroisse rurale située au sud de Montpellier, 1769-1773), **Cournonterral** (1773-1780), et enfin **curé-prieur** (devant, entre autres lever les dîmes) de **Celleneuve** (1780-1783).

Soutenant la carrière militaire de son neveu, Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor (adoptant un nom de guerre à particule qui masque la roture de son origine), qu'il a éduqué et pris à sa charge depuis le décès de son frère, il se voit contraint de changer régulièrement de paroisse à la recherche de **bénéfices** plus importants. À la toute fin de sa vie, il doit en plus s'occuper d'une petite-nièce en bas âge qui devient son héritière. Ce rôle le montre **attentionné**, **sensible** et **tendre** comme cela transparaît dans la correspondance qu'il entretient avec son neveu.

[Portrait de Jean-Baptiste Fabre], Jean Coustou, 1765, Musée du Vieux Montpellier.

"Allégorie", Édouard-Antoine Marsal, *Le Centenaire de Favre*, journal illustré, publié à Montpellier les 22, 23, 24 et 25 mai 1884, n°1, jeudi 22 mai 1884, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [176 J 9].

Signature de J.-B. Fabre, 6 septembre 1763, Registre des baptêmes, mariages et sépultures, 1745-1777, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [30 J 57/1].

Une œuvre protéiforme

Écrivain et **poète** de talent, il est connu pour ses poésies françaises, ses compositions religieuses latines, et surtout pour sa **production occitane**, composée majoritairement de pièces **picaresques**, **comiques** ou **burlesques**, en **vers** ou en **prose** (*L'Opéra d'Aoubais*, *Lou Thrésor dé Substancioun*, *L'Odisséa Travestida*, *Lo sermon de Monsur Sistre*, *Histoira dé Joan l'an Prés*, *Lou Siègé dé Cadaroussa*, *L'Eneïda de Callanôva*, etc.).

Au contact de la noblesse mais toujours proche du peuple, **observateur** amusé des **travers de tous** qu'il dépeint au **naturel** (y compris des ecclésiastiques), sur un ton le plus souvent **délibérément désinvolte**, il reste **attaché** à ses paroissiens qu'il moque souvent, reconnu, entre autres, pour son **éloquence**. Son œuvre, redécouverte après sa mort, connaît un grand **succès populaire** au XIXe siècle.

Castelnau le-lez

Service Patrimoine, médiation culturelle et festivals, Espace culturel Pierre Fournel - Ville de Castelnau-le-Lez. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

Castelnau au XVIII[e] siècle

Situation générale

Au XVIIIe siècle, **Castelnau, Le Crès et Salaison** ne forment qu'une seule et **même communauté d'habitants**. Ancêtre de la commune, elle constitue un corps social, politique et administratif doté d'un pouvoir de décision qui œuvre dans l'intérêt du bien commun tout en étant soumis aux autorités de tutelle (la famille de Castries depuis 1674, l'Intendant de la province de Languedoc, le Roi de France...). Le village de Castelnau repose alors sur une **économie agricole** (céréaliculture, oléiculture, viticulture) et **pastorale** aux côtés de laquelle d'autres secteurs tiennent une place honorable (activités meunières et artisanales). Tandis que de nombreuses propriétés du territoire sont possédées par des notables locaux ou des ordres religieux, l'Église est omniprésente dans la vie des individus et des communautés, rythmant le temps et le quotidien. L'emploi de la **langue d'Oc** est alors dominant dans la pratique orale.

Quant aux habitants, bon nombre d'entre eux fuient la **misère** et le village. Ceux qui restent sont souvent contraints d'abandonner leurs biens afin d'alléger leurs charges fiscales. Comptant environ **400 habitants en 1709** (76 foyers fiscaux pour Castelnau et 20 feux pour Le Crès), la communauté n'en compte plus que **267 en 1721**, époque de graves crises agricoles en Languedoc. Au milieu du siècle, le village est parsemé de **maisons abandonnées**. La courbe de la population ne remonte qu'à partir de la fin du siècle.

Plan levé du village de Castelnau, sans date [début XVIIIe siècle], extrait, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [G 4142].

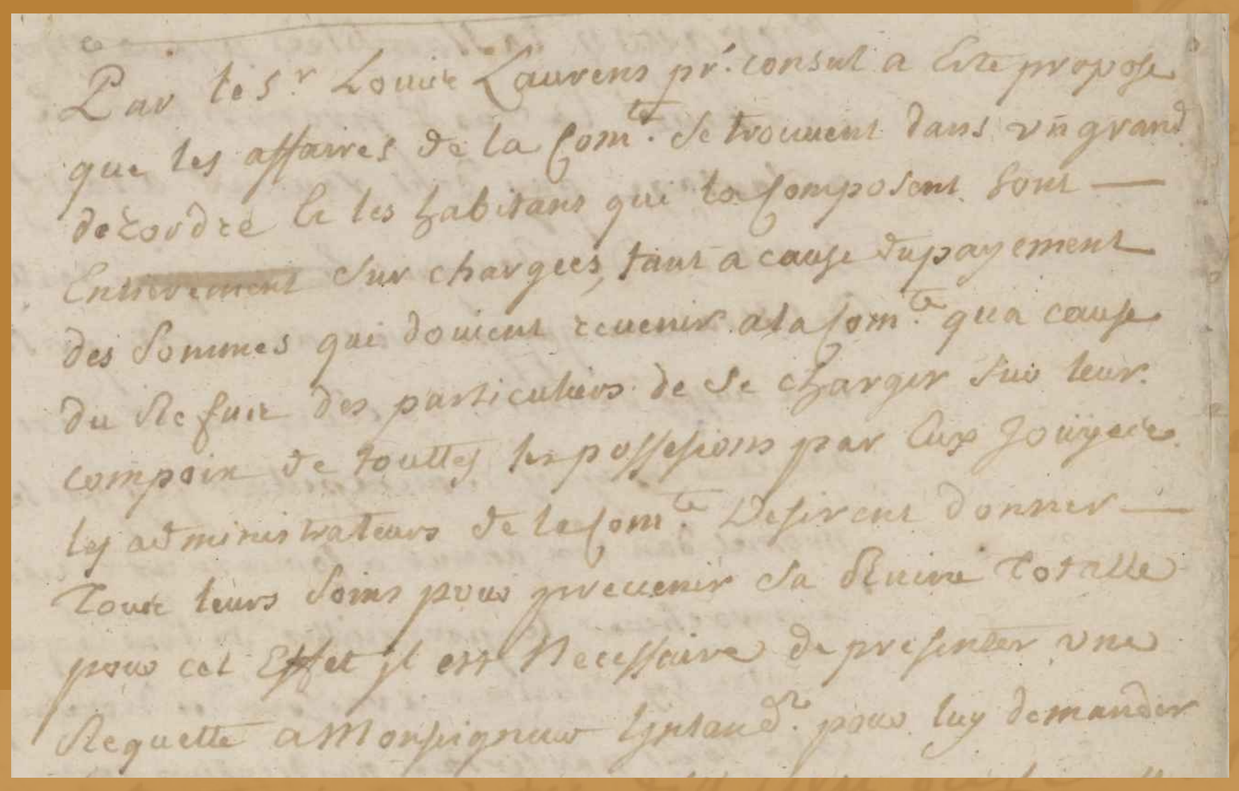

Délibérations consulaires, 1746-1760, 7 avril 1750, extrait, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [57 EDT 11].

Par le S[ieu]r Louis Laurens pr[emier] consul a été proposé que les affaires de la com[munau]té se trouvent dans un grand dezordre et les habitans qui la composent sont entièrement sur chargés, tant à cause du payement des sommes qui doivent revenir à la com[munau]té qu'a cause du refuir des particuliers de se charger sur leur compoix [ancêtre du cadastre] de touttes les possesions par eux jouÿes, les administrateurs de la com[munau]té désirent donner tous leurs soins pour prévenir sa ruine totalle pour cet effet il est nécessaire de présenter une requette à Monseigneur l'Intend[ant] pour luy demander [...]

Sous le poids des charges

Si le poids de l'impôt (direct et de consommation) ne cesse d'augmenter déjà durant le XVIIe siècle, le Languedoc et le royaume connaissent une **crise** sans précédent de la fin du XVIIe siècle au milieu du XVIIIe siècle, marquant durablement les communautés dont celle de Castelnau, Le Crès et Salaison. **Majoritairement misérable**, celle-ci doit sans cesse s'endetter en empruntant à des particuliers (dont les remboursements d'intérêts surchargent les délibérations consulaires) et se voit contrainte de supplier régulièrement la famille de Castries et l'Intendant de la province de Languedoc d'accéder à leurs demandes de **secours financier**.

Service Patrimoine, médiation culturelle et festivals, Espace culturel Pierre Fournel - Ville de Castelnau-le-Lez. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

Fabre à Castelnau (1756 -1765)

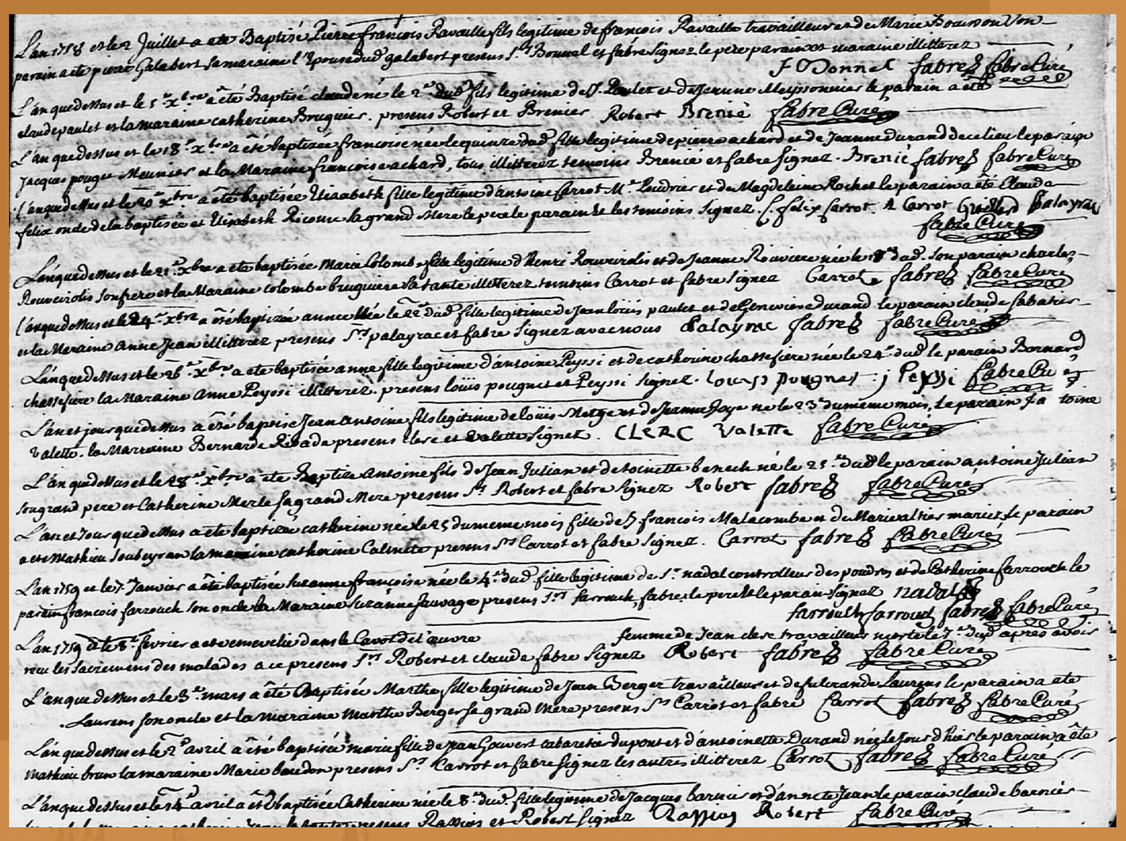

Registre des baptêmes (1617-1618, 1664), mariages, sépultures (1617-1618), baptêmes, mariages, sépultures (1739-1740, 1742-1744, 1747, 1750, 1755-1757, 1760-1792), naissances, mariages, décès (1793-an XII) 1617-1804, collection du greffe, année 1758, extrait, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [3 E 57/1].

Ici, tous les enfants sont déclarés nés et baptisés en décembre. Les signatures des témoins sont des faux.

De multiples occupations

Durant ses années castelnauviennes, J.-B. Fabre écrit beaucoup. Il rédige notamment la pièce de théâtre ***Lou Thrésor dé Substancioun*** ou l'***Opéra de Castelnau***, comédie patoise en **un acte** et en **prose** comportant des **sections musicales** (couplets chantés sur des airs populaires).

Il s'applique également à l'**écriture de sermons**, appelé en 1759 à prêcher durant l'Avent à la **cathédrale** de Montpellier et devant les **États de Languedoc**.

En octobre 1762, il obtient le poste de **professeur de rhétorique** au Collège royal de Montpellier alors en pleine réorganisation de son enseignement après l'éviction de l'ordre des Jésuites. Cette activité lui prenant un temps considérable, il se fait aider dans sa cure par **Jean-Pierre Caffarel**, installé dès le mois de novembre 1762 en qualité de "procuré" (il devient curé en 1765 au départ de J.-B. Fabre). Un an après, J.-B. Fabre démissionne de son poste de professeur pour raisons de santé et afin de se consacrer pleinement à son service dans la paroisse de Castelnau.

L'ecclésiastique et les paroissiens

J.-B. Fabre arrive à **Castelnau** au début du mois de **mars 1756** après le décès de l'ancien curé de Castelnau, François Puech, survenu le 17 février. Il est **curé à la portion congrue** (rétribution payée aux curés et vicaires par ceux qui perçoivent les dîmes - fixée alors à 300 livres), directement rémunéré par le chapitre de la **cathédrale Saint-Pierre** à Montpellier. C'est son deuxième poste de curé de paroisse après avoir été curé à Vic (actuellement Vic-la-Gardiole) de 1755 à 1756. Après plus de neuf années, il quitte la paroisse de Castelnau en **octobre 1765** pour gagner celle du Crès : les deux localités ne forment qu'une seule communauté d'habitants mais possèdent deux paroisses distinctes.

Plus ou moins apprécié des habitants, il est parfois peu appliqué dans la tenue des **registres paroissiaux** : en 1758, les décès sont sous-enregistrés, la quasi-totalité des enfants sont déclarés nés et baptisés en décembre et les signatures des témoins sont falsifiées. La même année, il se retrouve au cœur d'un **scandale public**, se voyant reprocher de n'avoir rien vu depuis qu'une "femme étrangère de mauvaise vie" s'est installée dans une maison pour y rencontrer "plus d'un homme" et des soldats, étant alors contraint de témoigner devant le bureau de police de la communauté.

[...] et après l'Evangile la prédication a été faite par Monsieur l'Abbé Fabre, curé de Castelnau. Monseigneur l'evêque de Montpellier est venu l'entendre revetu de ses habits pontificaux hors la porte du chœur [de l'église Notre-Dame-des-Tables, actuelle place Jean-Jaurès] *sur un marchepied où sa chaise a été placée, ayant à ses cottés* [sic.] *les deux diacres d'honneur, et M. l'Abbé Fabre a salué au commencement de son discours monseigneur l'evêque de Montpellier en luy disant Monseigneur.*

Réunions et assemblées des États, Procès-verbal des séances et délibérations, 28 janvier 1759, extrait, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [C 7516].

Service Patrimoine, médiation culturelle et festivals, Espace culturel Pierre Fournel - Ville de Castelnau-le-Lez. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

L'inauguration du 5 juillet 1885

Succès posthume et Comité du Centenaire

En **1854**, sept poètes provençaux (dont Frédéric Mistral) s'associent et fondent le **Félibrige**. Cette association, dont l'objectif est d'œuvrer en faveur de la sauvegarde et la valorisation de la culture et de la **langue d'Oc**, suscite rapidement l'intérêt de nombreuses personnalités du Midi qui s'y associent.

À cette date, certaines œuvres de J.-B. Fabre connaissent déjà plusieurs **compilations** et **éditions imprimées**. Il incarne alors un certain "**patois**" (mot utilisé par J.-B. Fabre pour désigner l'occitan) ainsi qu'une **référence locale**, expression d'une **identité montpelliéraine**, **réelle** et **fabriquée**, héritière d'un temps passé et conséquence de la modernité en marche. Se mêlent ainsi **recherche de vérité** (sur sa vie et son œuvre) et volonté de **célébration d'une figure devenue quasi légendaire**. Suivant ce mouvement, l'idée de célébrer le centenaire de la mort de J.-B. Fabre se développe dans les années 1880. Afin d'organiser les festivités et d'honorer sa mémoire, la société du Félibrige crée un "**Comité du Centenaire**". Ce Comité, dont le président est Camille Laforgue, compte Auguste d'Espous et Louis Faliès pour vice-présidents et Albert Arnavielle, Paul Chassary, Frédéric Donnadieu, Édouard Marsal, Pierre Martin, Alphonse Roque-Ferrier et Félix Vianès pour membres.

Inauguration du buste de Favre à Castelnau-le-Lez

A une heure et demie, réunion du maire et du conseil municipal de Castelnau, du président et des membres du comité directeur du Centenaire, des félibres, de la Sainte-Cécile et de la Chorale ouvrière Montpelliéraine dans les jardins de Mme Jeannel.

A deux heures très-précises, ouverture de la séance d'inauguration.

ORDRE DE LA SÉANCE

1. *Lou Siège de Cadaroussa* (F. Vianès), pas redoublé, exécuté par la Sainte-Cécile;
2. Discours de M. le maire de Castelnau;
3. Réponse de M. le président du comité du Centenaire;
4. Lecture, par M. Albert Arnavielle, de la poésie *Las set vertuts de la joia* ;
5. Discours de M. l'abbé Paul Henry ;
6. Cantate du Centenaire de Favre (paroles de M. Arnavielle et musique de M. Paladilhe), exécutée par la chorale ouvrière montpelliéraine, avec le concours de la Sainte-Cécile;
7. *Lou Sounge de Jan l'an-pres*, poésie languedocienne ;
8. *Lous Destorbis dau mariage de Bibal*, poésie de M. G. Azaïs, dite par M. Martin, de Nimes ;
9. Musique par la Sainte-Cécile;
10. *Les Paysans*, de Saintis, chantés par la Chorale ouvrière Montpelliéraine ;
11. Fable nimoise de Bigot, par M. Martin, de Nimes;
12. Musique par la Sainte-Cécile.

On ne sera admis aux places réservées que sur la présentation de la lettre d'invitation ou de la carte d'entrée.

La séance d'inauguration se terminera à quatre heures, mais la fête sera continuée jusqu'à six heures par la Chorale ouvrière Montpelliéraine, la Sainte-Cécile, MM. Bouquet, Mazéran, etc., qui ont bien voulu promettre leur bienveillant concours à la fête de Favre.

Le départ pour Verchant aura lieu à quatre heures cinq minutes de Castelnau (campagne Jeannel). Des omnibus y attendront les Félibres et les invités. Le prix convenu est de 1 fr. par place.

Les mêmes omnibus ramèneront de Verchant à Montpellier les invités et les Félibres, à sept heures et demie du soir.

Les personnes qui ont souscrit au banquet prendront à Verchant le service d'omnibus qui s'arrêtera au restaurant Rimbaud.

"Inauguration du buste de Favre à Castelnau-le-Lez", *Le Messager du Midi*, 38e année, n°182, dimanche 5 juillet 1885, p. 2, extrait.

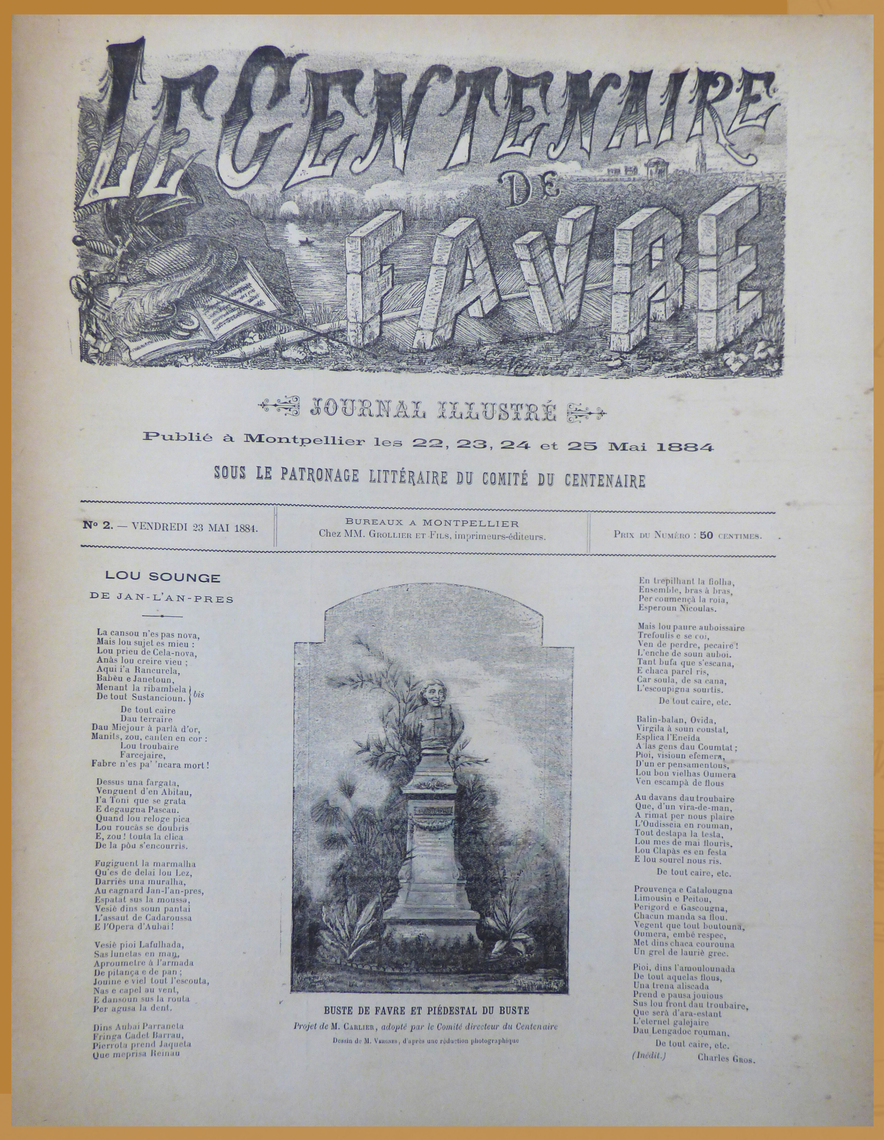

LE CENTENAIRE DE FAVRE

JOURNAL ILLUSTRÉ

Publié à Montpellier les 22, 23, 24 et 25 Mai 1884

SOUS LE PATRONAGE LITTÉRAIRE DU COMITÉ DU CENTENAIRE

N° 2. — VENDREDI 23 MAI 1884. | BUREAUX A MONTPELLIER Chez MM. GROLLIER ET FILS, imprimeurs-éditeurs. | PRIX DU NUMÉRO : 50 CENTIMES.

LOU SOUNGE
DE JAN-L'AN-PRES

La cansou n'es pas nova,
Mais lou suget es nouvel ;
Aqui l'a Rancurela,
Babèu e Janetoun,
Menant la ribambela } bis
De tout Sustancioun. }

De tout caire
Dau terraire
Dau Miejour à parla d'or,
Manits, zou, cantèn en cor :
Lou troubaire
Farcejaire,
Fabre n'es pa 'ncara mort !

Dessus una largala,
Venguent d'en Abitau,
I'a Toni que se grata
E degaugna Pascau,
Quand lou reloge pica
Lou roucàs se doubris
E, zou ! toula la clica
De la pòa s'encourris.

Fugiguent la marmalha
Qu'es de delai lou Lez,
Darrès una muralha,
Au cagnard Jan-l'an-pres,
Espatat sus la mousso,
Vesié dins soun pantai
L'assaut de Cadaroussa
E l'Opera d'Aubai !

Vesié pioi Lafulhada,
Sas lunetas en mag,
Aproumetre à l'armada
De pilança e de pan ;
Jouine e viel tout l'escouta,
Nas e capel au vent,
E dansoun sus la routa
Per agusa la deut.

Dins Aubai Parraneta
Fringa Cadet Barrau,
Pierrota prend Jaqueta
Que meprisa Reinau

En trepilhant la fiolha,
Ensemble, bras à bras,
Per commença la roia,
Esperoun Nicoulas.

Mais lou paure auboissaire
Trefouis e se coi,
Vas de vendre soun aire
Per un sac de pecaire ;
L'enche de soun aubol,
Tant bufa que s'escana,
E chacu parel ris,
Car soula, de sa cana,
L'escoupigna sourtis.

De tout caire, etc.

Balin-balan, Ovida,
Virgila à soun coustat,
Esplica l'Eneida
A las gens dau Coumtat ;
Pioi, vesoun efemera,
D'un er pensamentous,
Lou bon vielhas Omera
Ven escampà de flous

Au davans dau troubaire
Que, d'un vira-de-man,
A rimat per nous plaire
L'Oudisseia en rouman,
Tout destapa la testa,
Lou mes de mai flouris,
Lou Clapàs es en festa
E lou sourel nous ris.

De tout caire, etc.

Prouvença e Catalougna
Limousin e Peitou,
Perigord e Gascougna,
Chacun manda sa flou.
Vegent que tout boutouna,
Omera, embé respec,
Met dins chaca courouna
Un grel de laurié grec.

Pioi, dins l'anoulounada
De tout aquelas flous,
Una trena aliscada
Prend e pausa jouious
Sus lou front dau troubaire,
Que serà d'ara-estant
L'eternel galejaire
Dau Lengadoc rouman.

De tout caire, etc.

(Inédit.) Charles GROS.

BUSTE DE FAVRE ET PIÉDESTAL DU BUSTE
Projet de M. CARLIER, adopté par le Comité directeur du Centenaire
Dessin de M. VASSORT, d'après une réduction photographique

Le Centenaire de Favre, n°2, vendredi 23 mai 1884, première page, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [176] 9].

Buste et festivités

Dans l'optique de célébrer sa mémoire, le Comité du Centenaire commande au sculpteur **Henri Varenne** un buste en bronze à son effigie, d'après son portrait peint par **Jean Coustou** en **1765**. Dans la foulée, le Comité fait publier à Montpellier sous son patronage littéraire un journal illustré, ***Le Centenaire de Favre*** (22-25 mai 1884), riche d'extraits d'œuvres, de textes inédits en occitan et en français, accompagnés d'une iconographie variée. Après différentes incertitudes et tergiversations, le buste est inauguré le **5 juillet 1885** sur l'actuelle place de la Liberté à Castelnau-le-Lez au cours de **grandes festivités** en même temps que la plaque ***Las set vertuts de la joia*** (Les sept vertus de la joie). Ces célébrations, annoncées puis développées très largement dans la **presse** (déroulement général, discours, personnes présentes, etc.), peuvent être considérées comme l'accomplissement d'une **volonté de commémoration** la plus générale possible, ayant passionné tant les personnalités littéraires, politiques, artistiques, religieuses que la grande majorité des populations locales.

Le village tout entier avait pris un air de fête ; des mâts à banderoles se dressaient sur la place et en avant de la principale avenue. Les balcons de la mairie, ceux de la plupart des maisons, les arbres mêmes, étaient garnis de drapeaux [...].

"L'inauguration du buste de Favre à Castelnau", *Le Messager du Midi*, 38e année, n°185, mercredi 8 juillet 1885, p.2, extrait.

Castelnau le-lez

Service Patrimoine, médiation culturelle et festivals, Espace culturel Pierre Fournel - Ville de Castelnau-le-Lez. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

Les aventures d'un buste

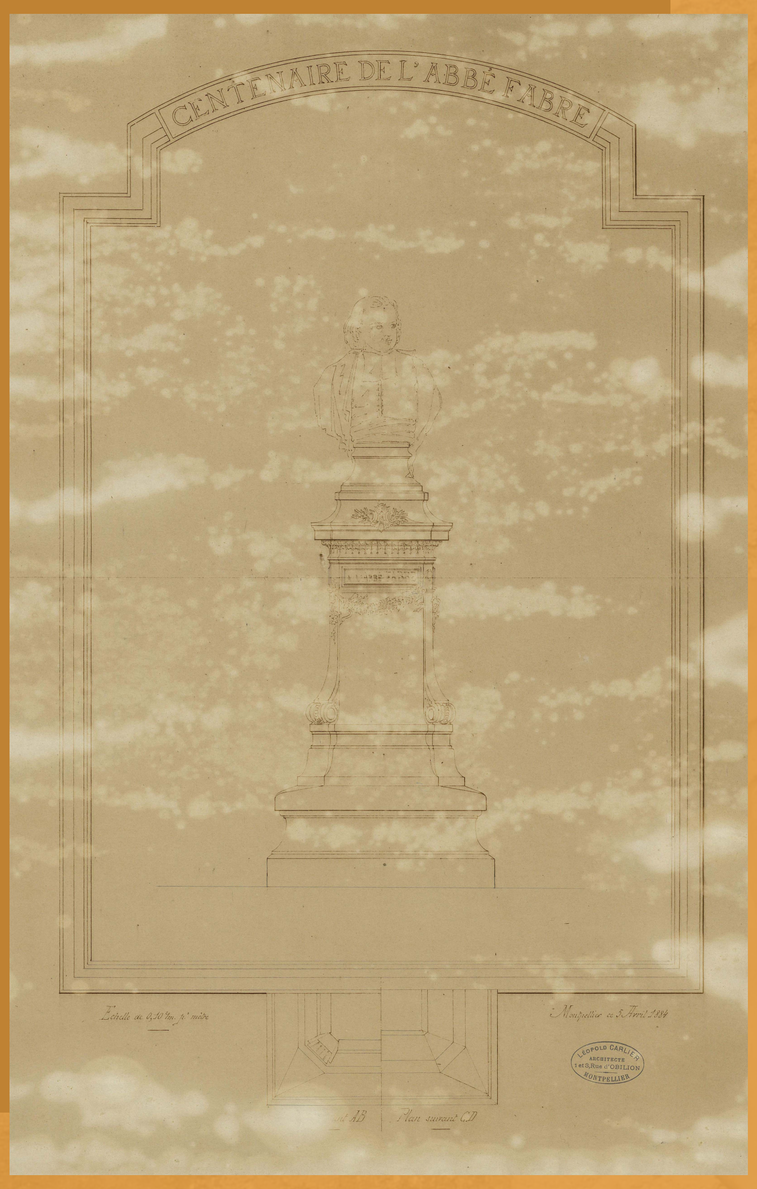

[Élévation et plans d'un projet de buste et piédestal], Léopold Carlier, architecte, 5 avril 1884, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [1 Fi 1382].

Une question d'emplacement

Proposé initialement par le **Comité du Centenaire** à la ville de **Montpellier** qui le refuse afin de ne pas provoquer d'**élans anticléricaux**, le buste de J.-B. Fabre, est offert à la commune de **Castelnau-le-Lez**. Lors de la séance du **24 octobre 1884**, le conseil municipal approuve l'implantation du buste non loin de l'église mais cet emplacement ne convient pas au Comité du Centenaire qui souhaite le placer au **centre** de l'actuelle **place de la Liberté** afin qu'il soit valorisé, ce que le conseil municipal refuse. Il est finalement inauguré lors des festivités du **5 juillet 1885**, à l'extrémité ouest de la place.

Le buste, œuvre du sculpteur **Henri Varenne**, a été fondu en bronze par le fondeur parisien **Rolland**. Il repose sur un piédestal conçu par l'architecte **Léopold Carlier**, célèbre quelques années plus tard pour avoir notamment conçu les Nouvelles Galerie de Montpellier sur la Place de la Comédie (actuel cinéma Gaumont). Cinq vers occitans écrits par Léon de Berluc-Perussis y figurent :

Tant que sa lenga durarà
Lou paure mounde t'aimarà
Tus qu'en soun journaliè martire
As l'estec de lou faire rire
Quand mila autres l'an fach plourà.

Traduction : Tant que sa langue durera
Le pauvre monde t'aimera
Toi qui dans son martyre journalier
Eus la méthode de le faire rire
Quand mille autres l'ont fait pleurer.

"Environs de MONTPELLIER - CASTELNAU - La Place", B. F. CHALON s SAONE, carte postale, [fin XIXe siècle, début XXe siècle], Ville de Castelnau-le-Lez.
Le buste de J.-B. Fabre se trouve au centre de la photographie, au bout de la place.

Entre Castelnau-le-Lez et Montpellier

Le **16 mai 1905**, la société du Félibrige demande au conseil municipal de Castelnau-le-Lez de **récupérer le piédestal et le buste**, ayant été informée qu'il avait été **renversé** et **vandalisé** par des "galopins". Le conseil municipal accepte le **19 août**, estimant "que ce piédestal gênait beaucoup sur cet emplacement par suite de l'exiguïté de [la] place".
Offert à nouveau à la ville de **Montpellier**, il est stocké durant une quinzaine d'années dans la cabane du jardinier du Square Planchon suite à un nouveau désaccord d'emplacement avant d'être récupéré par les Félibres qui l'installent au **Mas de Rochet**, alors propriété de la famille **Blayac** où il est inauguré le **16 octobre 1921** en présence d'une foule nombreuse et de l'évêque de Montpellier. Déposé puis caché durant la **Seconde Guerre mondiale**, il est offert une troisième fois à la ville de Montpellier qui l'installe définitivement derrière l'église Saint-Roch le **13 novembre 1949**.

[Le buste et la foule vus de l'arrière et la façade de la maison], François Blayac (photographe), [16 octobre 1921], document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [42 Fi 369].

Le **10 juin 2000**, la commune de Castelnau-le-Lez inaugure un moulage en résine de ce buste, placé contre le chevet de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Castelnau le-lez

Service Patrimoine, médiation culturelle et festivals, Espace culturel Pierre Fournel - Ville de Castelnau-le-Lez. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

Las set vertuts de la joia

(Les sept vertus de la joie)

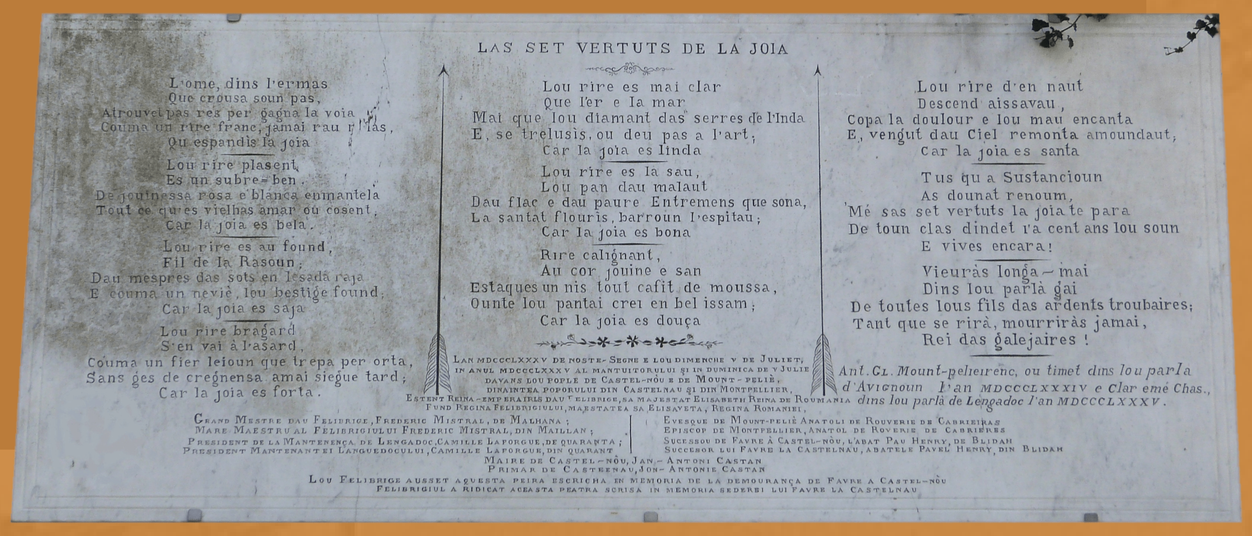
LAS SET VERTUTS DE LA JOIA

L'ome, dins l'ermas
Que crousa soun pas,
Atrouvè pas rèn per gagna la voia
Couma un rire franc, jamai rau ni las,
Qu espandis la joia

Lou rire plasent,
Es un subre-ben.
De jouinessa rosa e blanca enmantela
Tout ce qui es vieilhas amar ou cosent;
Car la joia es bela.

Lou rire es au found,
Fil de la Rasoun,
Dau mespres das sots en lesadà raja
E couma un neviè, lou bestige found;
Car la joia es saja

Lou rire bragard
S'en vai à l'asard,
Couma un fier lefoun que trepa per orta,
Sans ges de cregnensa amai siegue tard;
Car la joia es forta.

Lou rire es mai clar
Que l'èr e la mar
Mai que lou diamant das serres de l'Inda
E, se trelusis, ou deu pas a l'art;
Car la joia es linda

Lou rire es la sau,
Lou pan dau malaut
Dau flac e dau paure Entremens que sona,
La santat flouris, barroun l'espitau;
Car la joia es bona

Rire calignant,
Au cor jouine e san
Estaques un nis tout cafit de moussa,
Ounte lou pantai crei en bel issam;
Car la joia es douça

Lou rire d'en naut
Descend aissavau,
Copa la doulour e lou mau encanta
E, vengut dau Ciel remonta amoundaut,
Car la joia es santa

Tus qu a Sustancioun
As dounat renoum,
Mè sas set vertuts la joia te para
De toun clas dindet l'a cent ans lou soun
E vives encara!

Vieuràs longa-mai
Dins lou parlà gai
De toutes lous fils das ardents troubaires;
Tant que se rirà, mourriràs jamai,
Rei das galejaires!

LAN MDCCCLXXXV DE NOSTE-SEGNE E LOU DIMENCHE V DE JULIET,
IN ANUL MDCCCLXXXV AL MANTUITORULUI SI IN DUMINICA DE V IULIE
DAVANS LOU POPLE DE CASTEL-NOU E DE MOUNT-PELIÈ,
DINAINTEA POPORULUI DIN CASTELNAU SI DIN MONTPELLIER.

Ant. Cl. Mount-pelenc, ou timet dins lou parla d'Avignoun l'an MDCCCLXXXIV e Clar emè Chas., dins lou parla de Lengadoc l'an MDCCCLXXXV.

Estent Reina-emperatris dau Felibrige, sa majestat Elisabeth Reina de Roumania
Fund Regina Felibrigiului, majestatea sa Elisaveta, Regina Romaniei.

Grand Mestre dau Felibrige, Frederic Mistral, de Malhana;
Mare Maestre al Felibrigiului Frederic Mistral, din Maillan;
President de la Mantenença de Lengadoc Camille Laforgue, de quaranta;
President Mantenant ei Languedociului, Camille Laforgue, din quarant

Evesque de Mount-pelié Anatoli de Rouverie de Cabrieiras
Episcop de Montpellier, Anatol de Rovenie de Cabrières
Successu de Favre à Castel-nóu, l'abat Pau Henry, de Blidah
Successor lui Favre la Castelnau, abatele Pavel Henry, din Blidah

Maire de Castel-nóu, Jan-Antoni Castan
Primar de Castelnau, Ion-Antonie Castan

Lou Felibrige ausset aquesta peira escricha in memoria de la demouranca de Favre à Castel-nóu
Felibrigiul a ridicat aceasta peatra scrisa in memoria sederbi lui Favre la Castelnau

Plaque "Las set vertuts de la joia", square François Daumas, Castelnau-le-Lez, Ville de Castelnau-le-Lez.

Autour de l'église

Inaugurée lors des festivités du **5 juillet 1885** (en même temps que le buste original de J.-B. Fabre) **entre les deux contreforts centraux** de l'église Saint-Jean-Baptiste, au niveau de l'actuelle rue Armand Barbès, cette plaque, gravée par M. Garrigue, a été déposée en **1966**. Après avoir été stockée puis installée ailleurs, ce n'est qu'en **1996**, à la suite de la **restauration de l'église**, qu'elle est installée dans le **square François Daumas** où elle est encore située aujourd'hui.

Texte et contexte

Le **poème** inscrit sur la plaque, composé par le félibre **Antonin Glaize**, est dédié à J.-B. Fabre et à son œuvre. Il a été déclamé par **Albert Arnavielle** lors de son inauguration en **1885**. Contrairement à ce qui est indiqué, Frédéric Mistral, Anatole de Cabrières (évêque de Montpellier), et **Élisabeth de Wied** (reine de Roumanie, connue également sous le nom de plume de **Carmen Sylva**), n'étaient pas présents lors de l'inauguration de la plaque. La mention de la reine de Roumanie s'explique par les **rapports chaleureux** établis entre les Félibres et la Roumanie depuis le couronnement à Montpellier du poète roumain **Vasile Alecsandri** (traducteur de la plaque) aux **Fêtes du Félibrige** en 1878. Dès lors, la reine de Roumanie est perçue comme l'héritière de la légendaire Clémence Isaure. Elle est déclarée Maître des Jeux floraux en 1883 et appelée la "Reine des Félibres".

L'homme, dans la lande
Qui croise son pas,
N'a rien trouvé de mieux pour avoir la santé
Qu'un rire franc, jamais rauque ni las,
Qui répand la joie.

Le rire plaisant
Est un bien suprême ;
De jeunesse rose et blanche il enveloppe
Tout ce qui est vieux, amer ou cuisant ;
Car la joie est belle.

Le rire est au fond,
Fils de la Raison ;
Du mépris des sots il jaillit en cascade
Et, comme un amas de neige, la bêtise fond ;
Car la joie est sage.

Le rire gaillard
S'en va au hasard,
Comme un fier lion qui parcourt la campagne,
Sans rien craindre bien qu'il soit tard ;
Car la joie est forte.

Le rire est plus clair
Que l'air et la mer,
Plus que le diamant des montagnes de l'Inde
Et, s'il scintille, il ne le doit pas à un artifice ;
Car la joie est limpide.

Le rire est le sel,
Le pain du malade,
Du faible et du pauvre. Tant qu'il retentit,
La santé fleurit, il éloigne l'hôpital ;
Car la joie est bonne.

Rire amoureux,
Au cœur jeune et sain,
Tu attaches un nid tout rempli de mousse,
Où le rêve croît en bel essaim ;
Car la joie est douce.

Le rire d'en haut
Descend ici-bas,
Coupe la douleur et le mal enchante
Et, venu du ciel, remonte là-haut ;
Car la joie est sainte.

Toi qui à Substantion
As donné le renom,
Avec ses sept vertus, la joie te pare !
De ton glas tinta il y a cent ans le son
Et tu vis encore !

Tu vivras longtemps encore
Dans le gai parler
De tous les fils des ardents poètes ;
Tant que l'on rira, tu ne mourras jamais,
Roi des plaisantins !

Tout est méridional, tout est peuple, en lui comme en son œuvre [...]. Par le thème, par l'idiome, par le genre, il est bien le poète du Languedoc. Le fêter sera fêter l'esprit languedocien lui-même ; je veux dire cet esprit, tel que la nature l'a fait, et qui ne peut gagner en culture qu'à charge de perdre le meilleur de son charme et de son piquant.

"Lettre d'adhésion adressée par M. de Berluc-Perussis aux Membres du Comité directeur du Centenaire", *Le Centenaire de Favre*, n°2, vendredi 23 mai 1884, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [176 J 9].

"727. CASTELNAU-le-LEZ - L'Eglise", édition L. J. Albaille, Montpellier, carte postale, [début XXe siècle], document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [1770 W 48]. On aperçoit la plaque des *Sept vertus de la joie* entre les contreforts de l'église.

Service Patrimoine, médiation culturelle et festivals, Espace culturel Pierre Fournel - Ville de Castelnau-le-Lez. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

La légende du rocher de Substantion

Les contours de la légende

Au cours de son séjour castelnauvien, J.-B. Fabre a pu constater l'existence d'une **légende locale** se rapportant au **rocher de Substantion**. Celui-ci s'ouvrirait la **veille de la Saint-Jean**, à minuit, et laisserait sortir un **esprit** vêtu de blanc qui inviterait les passants à le suivre (de la part du "Grand Venant") pour découvrir un **trésor caché**, fait de quantités de pièces de toutes sortes (Liars, écus, Louis d'or...) et de pierres précieuses. Mais le rocher se **refermerait** bien vite, après le douzième coup de minuit, enfermant en son sein les cupides explorateurs jusqu'à l'année suivante, les abandonnant ainsi à une mort certaine.

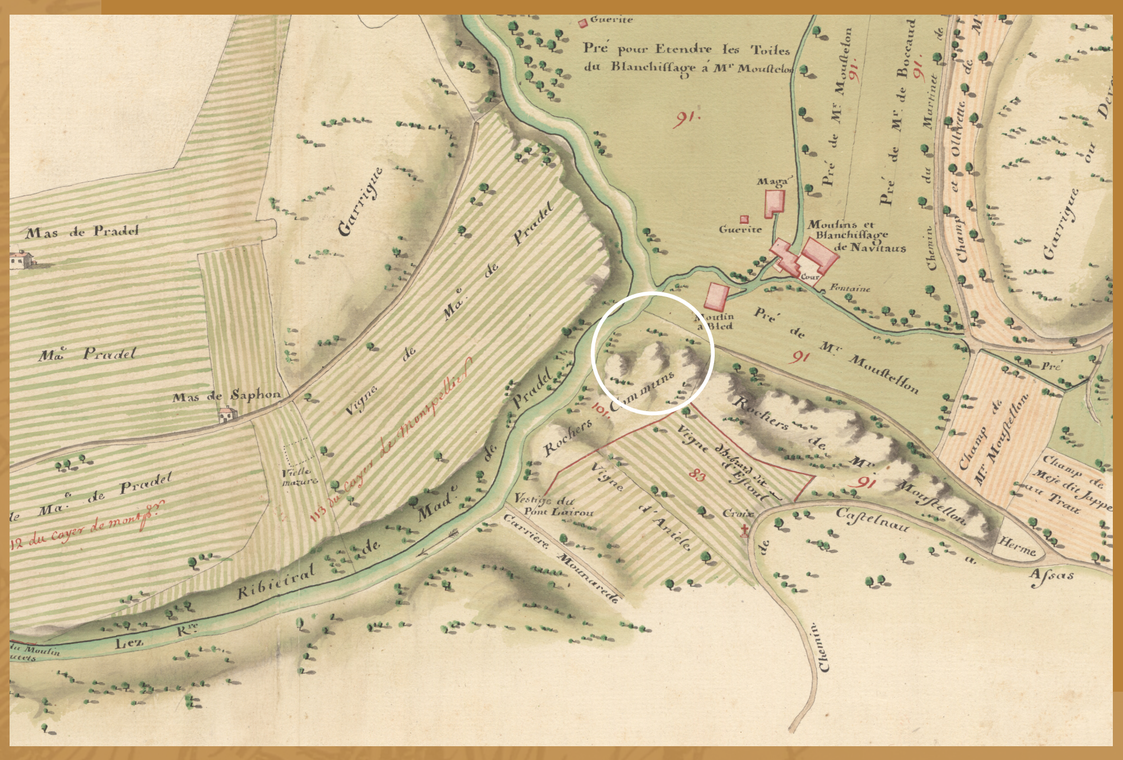

Plan du tenement de Navitaux, Atlas dit du Grand Saint-Jean, 1755, extrait, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [55 H 3].

Le "rocher de Substantion" est situé au centre du cercle blanc.

Rocher de Substantion, Jean-Joseph Bonaventure Laurens, 23 août 1846, document conservé à la Bibliothèque Inguimbertine de Carpentras (Vaucluse).

Certains laboureurs, en creusant la terre, y ont trouvé, de temps à autre, des médailles et de la monnaie romaine ; là dessus le peuple et surtout les villageois, toujours fertiles en idées extravagantes, ont conçu les préjugés les plus bizarres et les plus ridicules.

Avertissement, Lou Trésor dé Substancioun ou l'Opéra dé Castelnou, Coumédia patoisa én un acta, *Récul d'uvras patoizas, de M. Fabre, Priou Curat dé Cellanova*, Tomè Prémiè, A Mounpéyé, Acodé J.-G. Tournel, Imprimeur, 1821, p. 88.

Les origines de la légende

Si les légendes de trésors cachés font partie des folklores les plus répandus, chacune se justifie localement. À Castelnau-le-Lez, cette légende s'explique par la **localisation** même du **rocher de Substantion**, à l'ouest de la **colline éponyme**, en surplomb du Lez. Durant l'Ancien Régime, période au cours de laquelle elle est cultivée, cette colline est déjà connue des **érudits** pour avoir été occupée de la fin de l'**âge du Bronze** jusqu'au **Moyen Âge** (*oppidum* durant l'âge du Fer, agglomération-étape sur la *Via Domitia* durant l'Antiquité puis chef-lieu comtal au Moyen Âge). Les découvertes archéologiques fortuites réalisées par les villageois durant l'Ancien Régime sont à l'origine de la légende.

Avant que J.-B. Fabre ne s'en empare pour la faire réapparaître au grand jour, cette légende est **déjà présente** dans la littérature locale. En 1636, Isaac Despuèch en publie déjà une version très détaillée en occitan et en vers dans *Les Folies du sieur Le Sage* ("*La preso d'au Couguieu*").

Service Patrimoine, médiation culturelle et festivals, Espace culturel Pierre Fournel - Ville de Castelnau-le-Lez. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.

Lou Thrésor dé Substancioun

(Le Trésor de Substantion)

Personnages et intrigue

Lou Thrésor dé Substancioun ou l'Opéra de Castelnau est une **comédie patoise** en **un acte** et en **prose** comportant des **sections musicales** (couplets chantés sur des airs populaires) rédigée par J.-B. Fabre durant son séjour castelnauvien (1756-1765).

Son intrigue, incarnée par des **personnages types**, est basée sur l'histoire d'amour entre **Jannétoun** et **Cadet**, en butte aux projets du père de Jannétoun, le vieux **Mèstré Nicoou**, qui veut la marier à **Tôni**, riche mais sot, fils de **Dona Rancurella**, caricature de mégère tyrannique. Ce duo mère-fils porte d'ailleurs en lui une grande partie du **comique** de la pièce malgré le fait que Tôni, avant tout en quête d'amour mais malaimé, maltraité et insulté, soit parfois un personnage à la limite du tragique. Quant au père de cadet, le perspicace **Mèstré Pascaou**, il parvient à profiter de la légende en faisant bloquer l'horloge du village, permettant à son fils de s'enrichir et d'**épouser** Jannétoun au grand bonheur des amis de cette dernière, **Annéta** et **Babeou**.

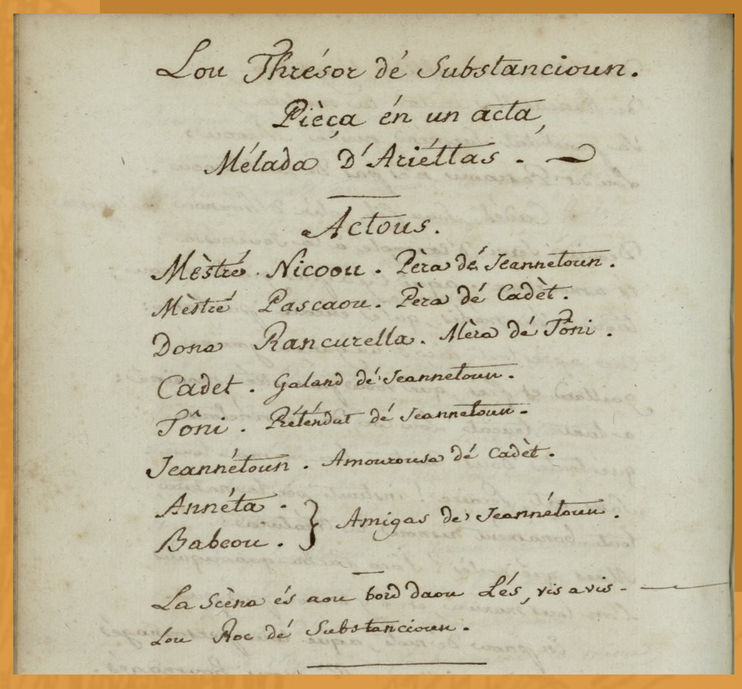
Lou Thrésor dé Substancioun.
Pièça én un acta,
Mélada d'Ariéttas.

Actous.

Mèstré Nicoou. Péra dé Jeannetoun.
Mèstré Pascaou. Péra dé Cadèt.
Dona Rancurella. Mèra dé Tôni.
Cadet. Galand de Jeannetoun.
Tôni. Prétendut dé Jeannetoun.
Jeannétoun. Amourousa dé Cadèt.
Annéta. } Amigas de Jeannétoun.
Babeou. }

La Scèna és aou bord daou Lés, vis avis
Lou Roc dé Substancioun.

Lou Thrésor dé Substancioun, manuscrit, *Uvras dé Moussu Fabre de St Castor, Quand viviè, Priou daou Crès, pioi Curat dé Castelnoou, Pioi dé Mountéls, Pioi dé Cournou, et finalamént Priou de Selanova*, extrait, Montpellier Méditerranée Métropole - Médiathèque centrale Emile Zola, cote [MS 0534].

Deux versions

Comme pour d'autres de ses œuvres, J.-B. Fabre rédige **deux versions** du *Trésor de Substantion*. Ce qui les distingue, hormis un nombre de scènes et d'airs différent ou encore des modifications dans les interventions des personnages (rythme), reste le **niveau de langage** et le **caractère général**, la première version étant plus brutale et crue que la seconde (comportant plus d'insultes). Cette réécriture se justifie certainement par le souhait de J.-B. Fabre de **ne pas choquer** les spectateurs. Toutefois, c'est bien dans sa version initiale qu'il copie cette œuvre dans ses ***Òbras completas*** (œuvres complètes), la considérant très certainement comme plus proche de son **idéal** créatif.

Lou Tresor de Substancioun, illustrations d'Édouard-Antoine Marsal, *Le Centenaire de Favre*, n°3, samedi 24 mai 1884, extrait, document conservé aux Archives départementales de l'Hérault, sous la cote [176 J 9].

[En haut, Cadet et Jannétoun ; en bas, Mèstré Nicoou et Mèstré Pascaou].

Les Fêtes Félibréennes de la Santo Estello

Montpellier, 5 mai.

Les fêtes de la Santo-Estello auront lieu à Montpellier, les 4, 5 et 6 juin. On sait qu'elles coïncident avec la tenue des grands Jeux floraux septenaires, qui se termineront par la proclamation de la nouvelle reine du Félibrige.

C'est la quatrième Santo-Estello qui se célèbre à Montpellier. La première eut lieu à Maguelone même, sous la présidence de F. Mistral et du capoulié Félix Gras. La deuxième fut tenue au cours des fêtes du VIIe Centenaire de l'Université. La troisième assembla les poètes et les écrivains du Midi au domaine de Grammont, propriété de la Faculté de médecine. Celle de 1927, coïncidant avec le deuxième centenaire de la naissance de J.-B. Favre, l'auteur du « Trésor de Sustancioun », siégera devant le buste de Favre, dans le beau parc du domaine de Rochet, où M. et Mme Blayac veulent bien prêter territoire aux félibres. Voici

Soirée du Samedi 4 juin

A 20 h. 45, représentation du « Trésor de Sustancioun ».

La compagnie théâtrale d'amateurs montpelliérains, « La Lauseta », jouera ce soir la comédie languedocienne « Lou Trésor de Sustancioun », écrite, on le sait, par le spirituel auteur du « Sermoun de Moussu Sistre ».

On se rappelle que la scène se passe sur les bords du Lez. Sur le plateau du Kiosque Bosc, il serait difficile d'établir un décor figurant le paysage pittoresque où Fabre fait évoluer ses amusants personnages. Toutefois, sans trop d'imagination, on pourra voir les eaux du Lez, puisqu'elles coulent effectivement dans le gracieux bassin qui orne un des anglés du Kiosque et où jaillissent les fontaines lumineuses.

Distribution : Me Nicol, Paul Dussol ; Me Pascal, Pierre Causse ; Cadet, Paul Azéma ; Toni, Germain Rolland ; Dona Rancurelle, Mlle Marie-Louise Liour[illegible] ; Jeanneton, Mlle Rose Lacombe ; Annette, Mlle Marguerite Villa ; Babeau, Mlle Emilie Dorte.

Le spectacle commencera par un lever de rideau : « Jout un Balcoun », de Louis Filibert.

En haut : "Les Fêtes Félibréennes de la Santo Estello", *Le Petit Méridional*, vendredi 6 mai 1927, p. 3, extrait ; en bas : "Soirée du Samedi 4 juin", *Le Petit Méridional*, samedi 4 juin 1927, p. 3, extrait, Montpellier Méditerranée Métropole - Médiathèque centrale Emile Zola, cote [Mi 5].

Une œuvre emblématique

Lou Thrésor dé Substancioun fait partie des œuvres de J.-B. Fabre qui ont contribué à son succès posthume. Éditée en version imprimée dès le début du XIXe siècle, elle a été jouée à de très **nombreuses reprises** et incarne, d'une certaine manière, l'art de son poète. Ainsi, en **1927**, deuxième centenaire de naissance de J.-B. Fabre, c'est tout naturellement cette pièce qui est choisie pour ouvrir, le 4 juin, les fêtes félibréennes de la **Santo Estello** à Montpellier. Interprétée par la troupe "**La Lauseta**" (fondée par le félibre Pierre Azéma), la pièce "inaugure théâtralement le kiosque Bosc" de l'actuelle Esplanade Charles-de-Gaulle à Montpellier).

Castelnau le-lez

Service Patrimoine, médiation culturelle et festivals, Espace culturel Pierre Fournel - Ville de Castelnau-le-Lez. Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.